

Compte-rendu Assemblée Générale du 14 septembre 2012

PARTICIPANTS :

ARLETAZ Thierry, Conseiller municipal de Neuvy-sur-Loire
ASSICE Antoine, Directeur CNPE de Belleville
AUDRY Régine, Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Cher
BADOUX Joël, Directeur Général Adjoint de la CCI du Cher
BALLENECKER Philippe, Adjoint au maire de Sury-Près-Léré
BART Philippe, capitaine gendarmerie Bourges
BASTIN Damien, EDF CNPE de Belleville
BERNARD Paul, Vice-Président du Conseil Général en charge du développement durable et de l'environnement
BERTRAND Philippe, Adjoint au maire de Thou
BILLAUT Jean-Louis, Maire de Boulleret
BOULNOIS Rénaud, Chef projet de Biotope
BLONDELET Eric, MDL/Chef BT Léré, référent CNPE à la gendarmerie de Léré
BUFFET Bernard, Président de la CLI de Belleville
CHEVALIER Jean-Luc, Maire de St Vérain
CHOPINEAU Henriette, Conseillère municipale
CHOPINEAU Isabelle, Ordre national des pharmaciens
COUCKE Laurent, Adjoint au Maire Myennes
DE MAURAIGE Pascale, Maire d'Arquian et Conseiller général de la Nièvre
DEBERNE Jean François, Adjoint au Maire Beaulieu sur Loire
DEFFOBIS Jacky, Conseiller municipal mairie de Faverelles
GIRAULT Jacques, Conseiller général du canton de Châtillon sur Loire
GIRAULT Maud, Société Française d'Energie Nucléaire Val de Loire
GROSSIER Christian, Conseiller municipal de Saint-Loup
GUENEAU Jacques, Conseiller municipal St Loup
GUILLET Etienne, sous-préfet de Cosne
GUILLOT Régis, Représentant de la Chambre d'Agriculture
HEDNER Barbara, SIDDC 18
LABALLERY François, Association Loire Vivante Nièvre Allier Cher
LAURENT Jean-Claude, Adjoint au maire de Léré
LEBOUC Gérard, Adjoint au Maire de Batilly-en-Puisaye
LENGRAND Michel, Conseiller Municipal
LEVALLET Loïc, Union Départementale 18 CFE – CGC
MARRET Dominique, Président de l'association Puisaye-Loire-Nature et Environnement
MAZZOCATO Thierry, Secrétaire Général de l'Union Départementale 18 FO
MESSELOT Daniel, Président association du Val de Loire
MOREAU Jean-Louis, Chef de mission environnement au CNPE de Belleville
MOZZICONACCI Jean-Gabriel, Conseil départemental du Cher de l'Ordre des Médecins
PEUNIDUX Samuel, CDT PSPG SPL
QUIEN Jean François, SIOPC Nièvre
RAIMBAULT Marc, Chef du centre de secours de Léré
RAINON Patrick, Conseiller municipal de Savigny-en-Sancerre
RUELLE Patrick, Union Départementale CFDT

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, 1 route de Cosne 18240 Boulleret
Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

SARRAZIN David, Chef du groupement gestion risques Service Départemental incendie et secours du Cher

THYRION Jean-Pierre, Président de l'association Nature 18

VIGUIE Pascal, Conseiller général du canton de Léré

EXCUSES :

BEUCHON Yvon, Conseiller Général du Canton de St-Doulchard

BRUNAUD Alain, Président de la CCI

DEFFOBIS Jacky, Conseiller Municipal Faverelles

MOLINA Isabelle, Union départementale CGT

PERRAY Jean-Charles, Union départementale CGT

RAFESTHAIN Alain, Président du Conseil Général du Cher

UGAZIO Patrick, représentant syndicat Sud Energie

VIGUE Pascal, Conseiller générale du canton de Léré

SUEUR Jean Pierre, Sénateur du Loiret

Monsieur BUFFET, Président de la CLI, ouvre la séance à 18h05 en remerciant vivement Monsieur de LAMMERVILLE, Maire de Léré, d'accueillir dans ses locaux l'assemblée générale de la CLI.

Monsieur BUFFET présente au nom de tous les membres, et au sien un hommage à Madame MESSELOT ainsi qu'un message de sympathie et de courage à notre vice-président Monsieur MESSELOT Daniel.

Mr BUFFET souhaite également la bienvenue, pour sa première apparition à une réunion de la CLI à Mr François GOULAIN, comme pour ses prédécesseurs, il souhaite des rapports basés sur la confiance et la vérité.

Il remercie Karine DESNOST pour son travail au secrétariat de la CLI et encourage Elisabeth BRANQUINHO, qui la remplace.

Monsieur BUFFET annonce l'attribution de deux subventions à la CLI soit :

- subvention de CG 18 de 9 000 €
- Subvention de l'ASN de 10 000 €

Le second bulletin de la CLI est paru fin juin et le troisième paraîtra fin décembre/début janvier

Le site de la CLI de Belleville avance, et Monsieur BUFFET espère bien qu'une présentation de celle-ci sera faite à la prochaine réunion de CLI, qui pourrait avoir lieu avant la fin de l'année et porterait sur la modification de rejets, sur laquelle la CLI donnera son avis.

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, 1 route de Cosne 18240 Boulleret
Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

Monsieur Buffet annonce l'ordre du jour :

- Accueil des membres et informations de la CLI
- Conclusions de l'ASN sur les évaluations complémentaires de sûreté
- Prescriptions de l'ASN concernant la centrale de Belleville
- Actions du CNPE à la suite des prescriptions de l'ASN
- Présentation des « Travaux d'entretien du lit de la Loire 2012 -2016 aux abords du CNPE de Belleville sur Loire » par Reynald BOULNOIS de l'agence BIOTOPE (doc en annexe)
- Questions diverses

Monsieur ZMYSLONY de l'ASN Orléans présente les évaluations complémentaires de sûreté, ainsi que ses prescriptions pour la centrale de Belleville (doc en annexe) :

- **Création de la FARN (Force d'action Rapide Nucléaire)**
- **Limitation de rejets**
- **Protéger les eaux souterraines ou superficielles, afin que l'exploitant assure son travail.**

Monsieur Buffet reprend la parole sur le fait que la population se pose des questions par rapport à ce qui s'est produit à Fukushima, les gens sont inquiets et veulent savoir ce qui serait fait en cas d'accident nucléaire, s'ils doivent quitter leurs maisons sur une longue période, qu'est ce qui est prévu ? Le PPS doit-il être revu ?

Monsieur BASTIN Damien, chef de mission EDF CNPE de Belleville apporte plus de précisions sur les points suivants :

- **Renforcement et protection contre les agressions extérieures**
- **Appoint ultime en eau pour les générateurs de vapeur (circuit primaire ou piscine)**
- **Appoint en électricité avec le DUS (Diesel d'Ultime Secours)**
- **Renforcement des moyens, en cas de crise, grâce à l'entraînement et à la formation.**

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, 1 route de Cosne 18240 Boulleret
Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

Monsieur VIGUIE pose deux questions :

- Faut-il surélever la digue en matière de protection inondation ?
- Que serait-il prévu en cas d'assèchement, pomperait-on dans la nappe phréatique pour refroidir la centrale ?

Réponses de Monsieur GOULAIN :

- Le rehaussement des digues de protections est en étude à Tours, et les conclusions de l'étude ne sont pas encore rendues. Mais un surélévement de la digue de quelques centimètres pourrait intervenir.
- Rien n'est défini pour l'eau potable, ni pour les nappes phréatiques, car il faut attendre le projet de loi, mais les débits nécessaires au refroidissement sont très faibles lorsque les réacteurs sont à l'arrêt.

Monsieur MESSELOT questionne :

- S'il y a des forages, où se feront-ils ?

Réponse de Mr GOULAIN :

- Il n'y a pas de forages prévus à l'heure actuelle et aucun lieu n'est défini

Question de Mr MESSELOT :

- Une nappe artésienne à 60 m de profondeur existe, mais en cas de contamination comment cela se passe-t-il pour utiliser les hôpitaux locaux ou le centre hospitalier ?

Question de Mr MARRET :

- Qui dirigera la FARN ?

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, 1 route de Cosne 18240 Boulleret
Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

Réponses de Mr GOULAIN :

- Le pôle hospitalier de Cosne est en première ligne mais appel peut être fait aux centres plus lointains (Bourges / Nevers) avec lesquels nous avons des conventions.
- La Direction de la FRAN (Force d'Action Rapide Nucléaire) est centralisée à Paris. Mais pour une situation locale (séisme, crue), le pouvoir décisionnel pourra être délégué à la cellule de crise.

Question de Monsieur LABARRY :

- Depuis 2 ans il y a, en préparation une enquête publique sur l'autorisation de rejets dans le milieu aérien et pluvial, y a-t-il un lien avec la sécurité ? comment accéder aux informations ?

Réponse de Monsieur BUFFET :

- Mr MOREAU du CNPE Belleville avait présenté le sujet lors d'une réunion de CLI fin 2011. Une réunion spécifique de la CLI y sera consacrée à l'étude du dossier avant la fin de l'année
- On peut trouver les informations au CIP de Belleville sur Loire et à la mairie de Neuvy sur Loire, et de Belleville sur Loire, deux volumes y sont consacrés ainsi que des plaquettes. Par ailleurs ces plaquettes peuvent être consultées sur demande auprès du secrétariat de la CLI, par mail par exemple.

Il n'y a pas de communication informatique à ce sujet, Monsieur BUFFET aurait aimé qu'une enquête sur le renouvellement des rejets se fasse, mais la loi ne demande pas d'enquête publique. Seule une information est prévue.

Monsieur ZMYSLONI informe que la CLI n'est pas consulté mais qu'elle peut émettre un avis, Mr BUFFET répond que pour cela il faudrait que la CLI détienne un dossier.

Question de Monsieur ARLETAZ :

- En cas d'accident, où ira la population ? Comment cela sera exécuté ? Et quel sera le périmètre à fixer ?

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, 1 route de Cosne 18240 Boulleret
Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

Réponse de Madame HEDNER (préfecture du Cher) :

- La doctrine est fixée au niveau national pour tous les CNPE, une partie urgente sera fixée à un périmètre de 10 km. Mais le périmètre n'est peut-être pas assez large (exemple du Japon).

Le préfet est en attente d'une doctrine à suivre en cas d'urgence, par la même occasion elle passe le message aux mairies du Cher, Yonne, Loiret de transmettre leur PCS pour validation, car c'est important.

Présentation par Reynald BOULNOIS des travaux au lit de la Loire (faune /flore) **(doc en annexe)**

Le plan de gestion est d'effectuer le débroussaillage tout au long de le Loire. Ces travaux commenceront en automne 2012 pour 4 semaines maxi, à Neuvy sur Loire, puis continueront en carrière en 2013, et entre ces deux secteurs en 2014, par la Société GECO (partenaire de Veolia)

Il y a trois objectifs à respecter :

- Hydraulique (écoulement en cas de crue)
- Paysager
- Ecologique (espèces rares et menacées)

Question : le développement des plantes invasives ne menacent-elles pas par effet de colmatage l'alimentation de la centrale en source froide ?

Réponse : non, l'effet est nul, la prise d'eau se faisant à l'envers du courant, le canal est peu sensible à l'invasion de matières flottantes.

Question : Qui finance les travaux ?

Réponse : c'est EDF

Question : la graine de la Jussy coloniserait elle un étang à Sury ? Par le vent par exemple ?

Réponse : non, celle-ci ne peut pas coloniser l'étang par le vent, mais par l'eau, entraînée par le courant ou alors déposée par un oiseau.

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, 1 route de Cosne 18240 Boulleret
Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

Questions diverses

Question de Monsieur VIGUIE à Monsieur BUFFET : le CG18 a donné 9000 € et le CG 45 et celui de la Nièvre ?

Réponse : ils n'ont rien donné

Question de Monsieur BILLAUT à Monsieur BOUTIER, qui suit les opérations des travaux archéologiques (voie romaine à Neuvy sur Loire)

- Pourra-t-il avoir la possibilité de survoler cette zone archéologique, pour prendre des vues aériennes ?
- Pourquoi la répartition de la taxe sur les INB envers les communes n'est plus publiée ?

Réponse de Monsieur GOULAIN : le survol de la zone à des fins scientifiques peut certainement s'étudier par dérogation au cas par cas.

Réponse de Monsieur GUILLET, sous-préfet de Cosne : la réforme de la Taxe Professionnelle a induit un nouveau mode de calcul, la nouvelle répartition pourra certainement être de nouveau publiée.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur BUFFET clôt la réunion à 20 h 30.

.